



DIRECTION TERRITORIALE  
**RHÔNE SAÔNE**

---

# ERRATUM

Notice explicative

## APPEL À PROJETS

DÉPENDANCE DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

POUR L'EXPLOITATION D'UN CAMPING

COMMUNE D'UCHIZY (71)

---

## **La notice explicative publiée sur le site internet de VNF le 10/09/2019 est modifiée comme suit :**

### **7. Remise des candidatures : article modifié**

---

La date limite de réception des dossiers de candidature est modifiée et fixée au **13/11/2019 à 12h**.

### **8. Analyse des dossiers de candidature**

---

#### **8.4. Critères de sélection : article modifié**

Pour l'appréciation de la qualité technique du projet, **le critère de l'esthétique du bateau et de son intégration dans le paysage est supprimé.**

#### **8.5. Négociation : article supprimé**

**La phase de négociation de la part variable est supprimée.**

*Le candidat devra uniquement proposer une part fixe. Pour rappel, les candidats ne peuvent pas proposer une redevance domaniale plus faible que celle mentionnée dans la fiche descriptive.*

### **9. Suite de l'appel à projets : article modifié**

---

Le premier paragraphe est modifié comme suit :

Les candidats sont ensuite classés en fonction de leur note obtenue lors de la phase d'analyse sur quatre-vingt points.

#### **10.3. Obligations de l'occupant : article modifié**

**Suppression de l'obligation mentionnée au deuxième paragraphe :**

*« En outre, l'occupant doit faire toutes les diligences pour avoir un titre de navigation valide tout au long de la durée de l'occupation ».*